

222C1790
FR0012789949-FS0554

8 juillet 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

EUROPCAR MOBILITY GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 juillet 2022, la société anonyme de droit luxembourgeois Green Mobility Holding S.A.¹ (19-21 route d'Arlon, 8009 Strassen, Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 4 juillet 2022, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société EUROPCAR MOBILITY GROUP et détenir 4 686 853 284 actions EUROPCAR MOBILITY GROUP représentant autant de droits de vote, soit 93,44% du capital et 93,42% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition d'actions EUROPCAR MOBILITY GROUP dans le cadre de la réouverture de l'offre publique d'achat initiée par la société Green Mobility Holding S.A.³.

¹ Société détenue par (i) Volkswagen Finance Luxembourg S.A., contrôlée à 100% par Volkswagen Aktiengesellschaft à hauteur de 66% du capital et des droits de vote, (ii) Trinity Investments Designated Activity Company, une entité du groupe Attestor détenue par Attestor Value Master Fund Limited, dont le *general partner* est Attestor Master Fund GP Limited), à hauteur de 27% du capital et des droits de vote, et (iii) Pon Holdings B.V., société de droit néerlandais (Besloten Vennootschap) (contrôlée par la famille Pon) à hauteur de 7% du capital et des droits de vote.

² Sur la base d'un capital composé de 5 015 640 081 actions représentant 5 016 762 718 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général (étant précisé que la société EUROPCAR MOBILITY GROUP autodétient 8 552 323 actions représentant 0,17% de son capital).

³ Cf. notamment D&I 222C1723 du 4 juillet 2022.